

RÉPONSE – M 075 B – 22.11

Réponse du Conseil administratif à la motion M 075 A – 16.03

déposée par Messieurs Jean-Pierre TOMBOLA, Martin CARNINO, Denis CHIARADONNA et Johan MARTENS, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

POUR LE VIVRE ENSEMBLE ET LA COHÉSION SOCIALE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Par son vote de la motion susmentionnée, votre Conseil invitait le Conseil administratif à :

- 1 étudier le concept et examiner les possibilités de créer un événement durable dédié à la découverte du territoire verniolan ;
- 2 imaginer un partenariat avec Genève tourisme ;
- 3 prendre les dispositions nécessaires visant à encourager la société civile à participer à cet événement, en partenariat avec le Bureau de l'intégration des étrangers ;
- 4 déposer un rapport sur la faisabilité et l'impact financier de cette manifestation ;
- 5 déposer une délibération administrative au Conseil municipal.

Faire découvrir la Commune aux personnes nouvellement établies est une des actions du plan d'intégration communal mis en place par notre Service de la cohésion sociale.

Ces dernières années, différents formats de balades à la découverte des quartiers ont été testés en coordination également avec les nouveaux habitants de la Commune, qui sont reçus chaque année dans le cadre d'une manifestation dédiée leur permettant de découvrir aussi la Commune. Cette approche combinée donne satisfaction. Les besoins d'intégration du quartier de l'Étang commandent pour l'heure de privilégier cette manière de faire et le lien avec les partenaires touristiques ne nous semble pas pertinent dans ce contexte.

La motion M 075 A – 16.03 est ainsi close.

Martin STAUB
Conseiller administratif

Vernier, le 15 novembre 2022 / th. 023628

